

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptées par la commission européenne.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso, et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA (fusion de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Casa, Belaz et autres.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
SMVA	Importation et commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation de marque DFSK/ Foton et Gaz	100%
Auto Hall Occasion	Vente de matériel d'occasion	100%
Leader Location Camion	Location longue durée de camions	100%
Auto Hall Luxury Motors	Importation et commercialisation de véhicules de marque Maserati	100%
Société Marocaine de l'Automobile Moderne	Commercialisation de véhicules de marques Fiat, Jeep & Alfa Romeo (Partenariat FCA Stellantis)	100%

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de

transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres. - Contrats de -

Contrats de location -IFRS 16-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l'objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un contrôle fiscal.

BILAN CONSOLIDE (IFRS) AU 31 DECEMBRE 2022

	31-déc-22	31-déc-21
ACTIF		
Good Will	22 148 218,93	22 148 218,93
Immobilisations incorporelles	55 056 900,46	55 456 900,00
Immobilisations corporelles	1 928 179 529,32	1 715 904 354,92
Autres Instruments Financiers	577 896,03	576 396,03
Impôts différés Actif	29 699 701,40	31 640 860,97
Actifs non courants	2 035 662 246,14	1 825 726 730,84
Stocks	1 425 132 595,61	819 076 633,90
Comptes Clients	969 902 293,14	647 410 533,83
Autres créances d'exploitation	457 149 015,60	308 937 691,13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84 190 468,07	107 267 171,61
Actifs courants	2 936 374 372,42	1 882 692 030,47
Total Actif	4 972 036 618,56	3 708 418 761,31

	31-déc-22	31-déc-21
PASSIF		
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	839 944 731,77	758 328 042,66
Résultats consolidés de l'exercice	100 064 071,68	264 072 991,51
Capitaux propres part groupe	1 693 975 650,26	1 776 367 880,97
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 693 975 650,26	1 776 367 880,97
Autres passifs non courants	243 530 068,88	308 896 501,35
Impôts différés Passif	121 333 903,88	109 207 314,03
Passifs non courants	2 058 839 623,02	2 194 471 696,35
Dettes fournisseurs	744 293 600,55	569 830 318,57
Autres passifs courants	249 024 531,31	295 417 991,80
Autres passifs financiers à court terme	1 919 878 863,69	648 698 754,59
Passifs courants	2 913 196 995,54	1 513 947 064,96
Total Passif	4 972 036 618,56	3 708 418 761,31

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	31-déc-22	31-déc-21
Chiffre d'affaires	4 831 136 612,44	5 084 338 394,68
Coût des biens vendus	3 950 790 016,67	4 174 269 532,66
Charges externes	155 881 119,19	137 470 651,16
Charges de personnel	266 884 950,55	266 950 627,73
Impôts et taxes	24 518 036,28	22 553 503,87
Dotations d'exploitations	197 546 592,21	185 346 849,60
Reprises d'exploitations	22 280 546,32	19 120 973,60
Autres produits	184 626 686,23	296 839 802,92
Autres charges	183 689 882,16	153 993 216,80
RESULTAT OPERATIONNEL	258 733 247,93	459 714 789,38
Produits financiers	23 168 755,67	14 755 283,31
Charges financières	101 155 878,57	71 035 884,65
RESULTAT FINANCIER	-77 987 122,90	-56 280 601,34
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	180 746 125,03	403 434 188,04
Charges d'impôt	80 682 053,35	139 361 196,53
- Impôt exigible	66 913 440,23	122 094 584,74
- Impôt différé	13 768 613,12	17 266 611,79
RESULTAT NET CONSOLIDE	100 064 071,69	264 072 991,51

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022

	31-déc-22	30-déc-21
Flux de trésorerie d'exploitation	(341 669)	1 664 326
Résultat net consolidé	100 064	264 073
Dotations aux amortissements	182 959	165 109
Elimination des impôts différés	13 769	17 267
produits de cession des immobilisations corporelles	144 983	294 617
VNC sur cession d'actifs	113 247	118 166
Variation du besoin en fond de roulement	(948 689)	750 195
Autres produits/charges non encaissables	37	673
Coût de l'endettement	51 961	54 226
Flux de trésorerie d'investissement	(662 010)	(691 274)
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	(511 671)	(378 848)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	(144 983)	(294 617)
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)	(5 356)	(17 809)
Flux de trésorerie de financement	(290 577)	(287 468)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(176 031)	(176 031)
Dividendes convertis en actions		
Remboursement des dettes de financement	(63 053)	(57 369)
Coût de l'endettement	(51 961)	(54 226)
Autres	468	158
Variation de trésorerie nette	(1 294 256)	685 584
Trésorerie d'ouverture	(541 432)	(1 227 016)
Trésorerie de clôture	(1 835 688)	(541 432)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2021	502 945	251 022	758 328	264 073	1 776 368		1 776 368
Dividendes			(176 031)		(176 031)		(176 031)
Affectation de résultat			264 073	(264 073)			
Résultat net de l'exercice				100 064	100 064		100 064
Autres Mouvements sur les capitaux			(6 425)		(6 425)		(6 425)
Capitaux propres au 31 décembre 2022	502 945	251 022	839 945	100 064	1 693 976		1 693 976

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2022

<p>Fidarc Grant Thornton 7, Boulevard D'Orléans 20360 Casablanca Maroc</p> <p>Aux Actionnaires de la société AUTO HALL S.A. 64, avenue Lalla Yacout Casablanca.</p> <p>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022</p> <p>AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</p> <p>Opinion</p> <p>Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 693 976 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 100 064 KMAD.</p> <p>Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).</p> <p>Fondement de l'opinion</p> <p>Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.</p> <p>Questions clés de l'audit</p> <p>Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.</p> <p>• Dépréciation des créances clients</p> <p>Risque identifié</p> <p>Au 31 décembre 2022, la valeur nette des créances clients s'élève à 969 902 KMAD représentant 20% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).</p> <p>La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.</p> <p>En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2022, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.</p> <p>Réponse d'audit :</p> <p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ; - La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ; - La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié. <p>Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés</p> <p>La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.</p>	<p>mazars 101, Bd Abdelmoumen 20360 Casablanca Maroc</p> <p>Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.</p> <p>Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.</p> <p>Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés</p> <p>Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.</p> <p>Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ; - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et données fournies par cette dernière ; - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ; - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; - Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit. <p>Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.</p> <p>Casablanca, le 25 avril 2023</p> <p style="text-align: center;">Les Commissaires aux Comptes</p> <p>FIDARC GRANT THORNTON 101, Boulevard D'Orléans 20360 Casablanca Maroc Tél : 0522 423 423</p> <p>MAZARS AUDIT ET CONSEIL 101, Boulevard D'Orléans 20360 Casablanca Maroc Tél : 0522 423 423</p> <p>Faïçal MEKOUAR Associé</p> <p>Adnane LOKIL Associé</p>
--	--